

Séance du Conseil municipal du 31 août 2011

Absents excusés : Patricia Cavalier, Eric Courrouy.

Secrétaire de séance : Gilbert Damiani

Le compte-rendu de la séance du 06 juillet, adressé avec la convocation, est adopté à l'unanimité.

1-Compte rendu des commissions :

Commission communication :

Projet de pôle culturel : le projet de rénovation et d'aménagement de la salle de cinéma a été établi par l'architecte de l'A.D.R.C. ; le plan d'implantation des fauteuils, des couloirs de circulation et des pentes a été présenté au Conseil. Le montant des travaux de réaménagement de la salle, y compris la cabine de projection, le guichet, le changement d'écran, l'insonorisation et l'occultation complète des fenêtres est évalué à environ 330 000€. La toiture du bâtiment est également à revoir.

Le Conseil s'est prononcé en faveur de ce projet et de la signature d'une convention avec l'A.D.R.C., pour bénéficier d'un accompagnement du projet pendant 2 années. Le coût de l'accompagnement représente 2 100€ et une adhésion annuelle à l'A.D.R.C. de 95€.

Le choix (mise en concurrence) de l'architecte et la concertation avec les associations utilisatrices de cette salle (qui doit conserver sa polyvalence) sont les prochaines étapes de la réalisation du projet.

Commission « liaisons douces » :

Le projet de liaison entre les lotissements situés au nord du bourg, le bourg et les écoles, qui traverse un espace privé, a donné lieu à une rencontre positive avec la propriétaire. Les autres itinéraires possibles seront aménagés par les services techniques avec une signalétique appropriée. D'autres possibilités sont à l'étude et nécessiteront d'obtenir un accord préalable des propriétaires privés concernés.

Commission jumelage :

A la demande des élus espagnols, la commune de Pouillon a reçu les 5 et 6 août derniers une délégation de deux élus de la nouvelle municipalité de Daroca. Lors de la réunion officielle en mairie, le premier Adjoint de Daroca a affirmé la volonté du Maire et du nouveau Conseil Municipal de Daroca de développer les échanges entre nos deux cités jumelles.

La première initiative espagnole était une invitation à participer à la fête du commerce de Daroca, les 10 et 11 septembre 2011, des associations pouillonaises (association musicale, échassiers, force basque) étant également invitées. Pour des raisons de calendrier, l'association musicale et la force basque ne pourront pas faire le déplacement mais une délégation de notre commune sera bien présente à Daroca les 10 et 11 septembre : le collectif du marché (avec des produits du terroir), les Gaynuts, les Quilles de neuf, des représentants d'associations et des élus. Ce sera l'occasion de promouvoir notre commune et le département des Landes (diffusion des dépliants de la commune, du SI, du CDT) et de montrer que Pouillon est toujours désireuse de développer les échanges avec la commune espagnole après 21 années de jumelage.

Commission éducation jeunesse :

L'effectif prévu pour la maternelle est de 106 enfants. Celui de l'élémentaire atteint 162 élèves, ce qui ouvre la possibilité de création d'une classe supplémentaire ; la décision sera prise par l'Inspecteur d'Académie après la rentrée (contrôle des effectifs présents).

Cantine scolaire : pour faire face aux effectifs croissants et améliorer les conditions de prise des repas pour les enfants et de travail pour les agents, une nouvelle organisation sera proposée cette année. La commune recrute un agent supplémentaire dès la rentrée, va aménager une salle de repas réservée aux petites et moyennes section et proposera (lors d'un Conseil d'école avancé pour l'occasion), d'avancer l'horaire de repas des élèves de la maternelle.

Ecole privée Notre Dame : la commission de sécurité a validé les travaux réalisés.

2- Délibérations

1. aménagement des abords des arènes et du hall des sports. Après passage d'un marché public, l'entreprise retenue est Bautiaa TP, pour un montant TTC de 139 325,33€. Le chantier sera lancé fin septembre après une nouvelle réunion d'information et de concertation.
2. Attribution d'une aide de 300€ pour stage de professionnalisation à l'étranger au bénéfice de Aubin Balcerzack (en DUT de génie civil).
3. Décision modificative n°2 du budget communal, en liaison avec des modifications d'imputations budgétaires, qui n'entraînent pas de changement au niveau des crédits votés en mars 2011.
4. annulation de titres de recettes émis en 2007, 2008 et 2009 à l'encontre de la commune de Bénesse les Dax, pour participation au frais d'accueil des collégiens domiciliés dans cette commune à la piscine municipale. Ces annulations représentent la somme de 116€.
5. création d'un poste adjoint technique de 2° classe pour la surveillance de la cantine.
6. Modification de l'horaire du poste en contrat aidé créé en 2007 pour le service nettoyage/cantine.
7. Vote d'une motion de soutien du Conseil envers son Maire, Yves LAHOUN, dans l'affaire de l'antenne SFR, à l'initiative des Adjoints.

3- Informations diverses :

- IGECOM 40 : les services communaux (urbanisme, technique et secrétariat général) souhaitent bénéficier de ce service (proposé par l'Agence D'Aide aux Collectivités Locales) qui consiste en un S.I.G. combinant l'ensemble des données cartographiques de la commune (cadastre + carte IGN + réseaux, etc). Les élus souhaitent voir le SIG fonctionner avant de se prononcer définitivement.
- Droit de Préemption Urbain : une Déclaration d'Intention d'Aliéner arrivée en mairie le 05 août dernier indique que La Poste a signé un compromis de vente avec un particulier, pour la cession des locaux de La Poste ; un bail (3/6/9) pour la poursuite du fonctionnement du bureau de poste est prévu dans le cadre de la cession. Monsieur le Maire, avisé auparavant par La Poste du projet de cession, était dans l'attente d'information de La Poste qui ne lui sont pas parvenues avant la signature du compromis. Le Conseil envisage par conséquent de préempter cet immeuble, pour mener à bien son projet de création de deux logements sociaux et maintenir le service public de La Poste dans un bâtiment public. L'avis de France Domaine a par conséquent été sollicité, car il est un préalable indispensable à la procédure.

- Ancien SUPER U : les travaux de démolitions et de dépollution devraient démarrer en septembre.
- Affaire antenne SFR : le Maire rappelle le contenu de l'information à propos du jugement rendu dans l'affaire du pylône relais de téléphonie mobile SFR, indiquée lors du Conseil du 31 mai 2011 : le juge des référés du Tribunal administratif de Pau a suspendu la Déclaration Préalable de travaux (obtenue des services de l'Etat) en préconisant le dépôt d'un permis de construire. En outre il a condamné la commune à payer les frais de justice au plaignant (800 €) ; le Maire, appuyé par l'Association des Maires de France, a fait appel de cette décision. L'affaire est toujours en cours d'instruction et il est regrettable que des « informations » éloignées de la vérité circulent dans cette période.
- Commune de Labatut : le conseil municipal de Labatut a répondu favorablement à la demande de rencontre émise par Yves LAHOUN, sur le thème de l'intercommunalité. Le conseil municipal de Labatut s'est prononcé en faveur de l'adhésion à la Communauté de communes du Pays d'Orthe, mais l'instance délibérative du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ne s'est pas encore prononcée.
- Des informations relatives aux problèmes éventuellement rencontrés par les particuliers dans le cadre du passage à la télévision numérique sont disponibles en mairie.
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours va procéder à la vérification des bornes à incendie du 26 au 28 septembre.
- Le téléthon est programmé les 3 & 4 décembre – les préparatifs sont en cours, menés en partenariat par le Comité des Fêtes et le Syndicat d'Initiative. Dans ce cadre aura lieu le dimanche 13 novembre un radio crochet (pendant les Fêtes de la Saint Martin).
- L'association landaise des Anciens Combattants Décorés a sollicité une subvention pour l'achat d'un drapeau. Le Conseil ne donne pas suite à cette demande, car cette association est subventionnée par le Conseil Général.
- La commission voirie doit étudier la demande de Monsieur Lartigau visant à céder un tronçon de chemin privé à la commune, chemin affecté par plusieurs servitudes.
- TIGF a informé le Maire d'un projet de nouvelle canalisation de gaz qui concerne l'extrémité nord du territoire communal. Les propriétaires concernés seront contactés par l'entreprise.
- EDF-GAZ va organiser un deuxième forage sur la commune, en limite avec Mimbaste.
- Projet d'agrandissement du multi accueil : dès que les estimations chiffrées du projet seront connues, les élus de la Communauté de communes seront appelés à se prononcer sur la question du transfert du service pour une éventuelle gestion intercommunale.
- Le logement social du rez de chaussée de la résidence Longuefosse, qui vient de se libérer, sera aménagé pour être accessible à des personnes handicapées ou très âgées, comme l'est déjà le logement voisin.
- Les séances du prochain Automne Théâtral sont programmées les 8, 22, 29 octobre et 5, 11, 19, et 26 novembre.
- Réunions de la commission des finances le 26 septembre à 20h30 et de la commission voirie le jeudi 29 septembre à 20h30.
- Le 21 septembre un drapeau sur le thème de LA PAIX sera hissé au balcon de la mairie, dans le cadre de la journée internationale pour la Paix.
- L'INSEE a publié récemment ses « chiffres clés » 2008 concernant la commune et qui détaillent les thèmes suivants : formation, emploi, population active, évolution et structure de la population, familles et situation matrimoniale, formes et conditions d'emploi, logement.

La séance est levée à 00h35.